

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT des DIRECTEURS ET DES ÉQUIPES D'ÉCOLE

pour l'accompagnement

des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage

- 1. Un guide chronologique des conseils de maitres** dédiés spécifiquement à ces élèves
- 2. Une fiche de suivi des élèves pour chaque classe.** Elle est renseignée par l'enseignant et transmise au directeur d'école. Elle permet de préparer les conseils de maitres et sera transmise au RASED.
- 3. Une fiche de suivi individuel pour chaque élève** en difficulté qui semble nécessiter la mise en œuvre d'un PPRE. Quatre domaines ont été identifiés :
 - ❖ Maitrise de la langue française
 - ❖ Connaissance des principaux éléments mathématiques
 - ❖ Attitude et comportement
 - ❖ Métier d'élève et méthodologie
- 4. un formulaire PPRE** qui soit en mesure de s'adapter à tout type de difficulté : apprentissage spécifique mais aussi attitude, comportement, parcours scolaire inadapté au niveau de développement de l'élève... Ce dossier PPRE s'édite sous un format A3 et peut ainsi prendre la fonction de pochette dans laquelle les fiches annexes qui définissent les dispositifs mis en œuvre peuvent être ajoutées : décroisonnement, aide spécialisée G, APC....

La page 1 « Analyse de la situation de l'élève » devra être renseignée pour tout enfant dont la situation sera abordée lors du conseil de maitres. Elle permettra de définir en équipe d'école ou de cycle les difficultés rencontrées par l'élève.

La page 2 doit être complétée si un PPRE est mis en œuvre à la suite du deuxième conseil des maitres. Elle sera la base de l'équipe éducative pour la mise en œuvre du PPRE.

La page 3 sera renseignée à chaque étape bilan.

Pour les élèves de CM2, un PPRE passerelle sera établi. Il servira de base à la liaison école collège.

L'équipe éducative peut avoir plusieurs configurations selon la situation de l'élève. Elle doit à minima être composée de l'enseignant, de l'élève et de la famille. Dans ce cas, le directeur doit être informé de la réunion, de son objet et de son aboutissement. Elle peut, bien sûr, être enrichie par la présence d'autres intervenants auprès de l'élève et de sa famille. Dans ce cas, c'est le directeur qui la préside et l'organise.